



CONCIERGE, CLASSE II - CONCOURS SI8-19-233

POSTE RÉGULIER À TEMPS PARTIEL, 4 HEURES PAR SEMAINE (POSTE CYCLIQUE)

Nous invitons toutes les personnes intéressées à poser leur candidature, qu'elles répondent ou non au critère d'expérience. Advenant qu'aucune candidature répondant aux qualifications requises ne nous soit soumise, la commission suivra un processus de sélection et pourra décider de retenir, le cas échéant, une personne salariée ne répondant pas à ces critères.

NATURE DU TRAVAIL

Le rôle principal et habituel de la personne salariée de cette classe d'emplois consiste à être responsable de l'exécution et de la surveillance des travaux d'entretien ménager, d'entretien préventif et d'entretien physique d'un établissement d'enseignement ou un bâtiment, et cette responsabilité est assumée sur une superficie totale de moins de 9 275 m².

Ce rôle comporte également l'organisation et l'exécution de tels travaux, leur coordination et leur surveillance lorsqu'ils sont effectués avec ou par d'autres personnes salariées.

Elle exerce en plus les attributions caractéristiques de la classe d'emplois d'ouvrière ou d'ouvrier d'entretien, classe II.

ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES (selon le plan de classification)

Pour plus d'informations, veuillez consulter le lien suivant :

<HTTP://CPN.GOUV.QC.CA/CPNCF/PLANS-DE-CLASSIFICATION/>

QUALIFICATIONS REQUISES

Expérience

Avoir trois (3) années d'expérience pertinente.

Connaissances pratiques

Avoir une connaissance générale du fonctionnement des différents mécanismes dont elle a la surveillance : chauffage, ventilation, éclairage et systèmes d'alarme.

Avoir une connaissance rudimentaire des principaux métiers du bâtiment.

AUTRES EXIGENCES

- Connaissance du français parlé et écrit.
- Être capable de rédiger des rapports simples.
- Bonne condition physique.
- Connaissance des techniques de scellage, de cirage et de polissage des surfaces de planchers.
- Connaissance des différents types de système de sécurité, vol et incendie.
- Bonnes habiletés relationnelles.
- Capacité de coordonner et planifier les travaux d'entretien préventif, physique et ménager de l'école.

La nature des tests pouvant être administrés : Entrevue.

Période d'affichage	du 10 au 17 juin 2019
Traitement horaire	20,79 \$
Horaire de travail	4 heures par semaine Du mardi au vendredi : de 7 h 00 à 8 h 00
Date d'entrée en fonction	Le 3 septembre 2019
Lieu de travail	École Le Petit-Bonheur 80, rue F.-X. Garneau, Beloeil
Supérieur immédiat	La direction d'établissement

Les personnes intéressées à occuper cet emploi doivent faire parvenir leur curriculum vitae, accompagné des pièces justificatives de scolarité et d'expérience de travail, **au plus tard le 17 juin 2019, 16 h 00** à madame Élyse Marcil, au centre administratif de la Commission scolaire, Service des ressources humaines en mentionnant le **CONCOURS SI 8-19-233** via l'une de ces deux options :

Candidatures de l'interne

Courriel à recrutement.soutien@csp.qc.ca

Télécopieur au 450 441-0851

Courrier postal au 1740, rue Roberval, Saint-Bruno-de-Montarville, Québec, J3V 3R3

Candidatures de l'externe

Consulter le site Internet via l'adresse suivante : www.csp.ca

Sélectionner l'onglet - Carrières et Comment poser sa candidature

Vous devez remplir le [formulaire de demande d'emploi](#), joindre votre [C.V.](#) et nous retourner les documents à l'adresse suivante : recrutement.soutien@csp.qc.ca

NOTE : La personne candidate est responsable de s'assurer que ses documents soient reçus à nos bureaux pour la date et l'heure demandées.

La Commission scolaire remercie toutes les candidates et tous les candidats de leur intérêt, mais ne communiquera qu'avec les personnes retenues.

Nous souscrivons au principe d'accès à l'égalité en emploi et invitons les femmes, les minorités visibles, et ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature.

Les personnes handicapées qui le désirent peuvent être assistées pour le processus de présélection ou de sélection.